

Compl 1 - Depuis Les Glayolades

Coordonnées (France Lambert 93)	N 538144 ; E 6576552
Altitude (IGN 69)	220 m
Date et heure (jj/mm/aaaa - hh:mm)	07/09/2016 - 11h46
Distance à l'éolienne la plus proche (m)	E3 : 737 m
Distance à l'éolienne la plus éloignée (m)	E4: 1 529 km
Nombre d'éoliennes visibles	4/7

Depuis le lieu-dit Les Glayolades, les perceptions sur le projet éolien sont fortes et concernent principalement quatre des sept éoliennes. Le bois intercalé entre le lieu-dit et le projet masque les bases des éoliennes visibles mais également les éoliennes les plus éloignées.



Vue panoramique

e1 e2 e4 e3 e5 e6 e7

Vue à 60°



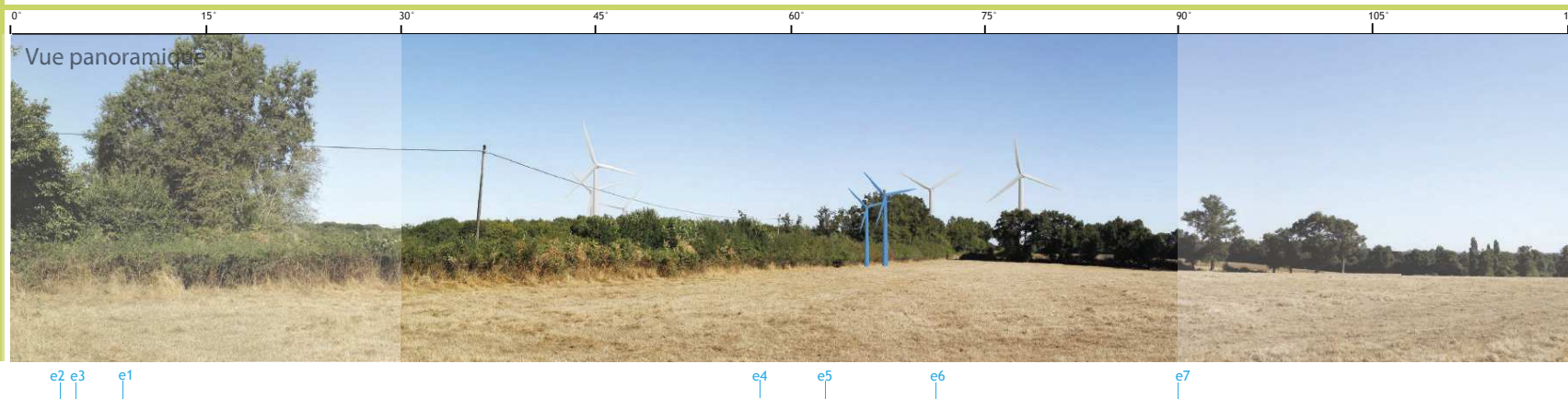
Afin de visualiser ce photomontage dans des conditions proches de la réalité, les planches doivent être imprimées au format A3 et être regardées à environ 35 cm

Compl 2 - Depuis Les Rimpaudières

Coordonnées (France Lambert 93)	N 538824 ; E 6576350
Altitude (IGN 69)	220 m
Date et heure (jj/mm/aaaa - hh:mm)	07/09/2016 - 11h07
Distance à l'éolienne la plus proche (m)	E7 : 927 m
Distance à l'éolienne la plus éloignée (m)	E4 : 1 589 km
Nombre d'éoliennes visibles	5/7

Aux abords du lieu-dit Les Rimpaudières, le paysage s'ouvre vers le projet éolien. Les éoliennes s'inscrivent dans un contexte bocager marqué. Les haies masquent les parties inférieures des éoliennes voir deux des éoliennes du projet.

Scans100 - CO2 Paris - Reproduction interdite - ©BIES, avril 2015



Vue à 60°



Afin de visualiser ce photomontage dans des conditions proches de la réalité, les planches doivent être imprimées au format A3 et être regardées à environ 35 cm

Compl 3 - Depuis La Gimbretière

Coordonnées (France Lambert 93)	N 539834 ; E 6576356
Altitude (IGN 69)	200 m
Date et heure (jj/mm/aaaa - hh:mm)	07/09/2016 - 09h52
Distance à l'éolienne la plus proche (m)	E7 : 1 259 m
Distance à l'éolienne la plus éloignée (m)	E1 : 2 067km
Nombre d'éoliennes visibles	6/7

Depuis les abords du lieu-dit La Gimbretière, le parc éolien est quasiment visible dans son ensemble. Le contexte vallonné et bocager complexifie la lecture du paysage. Les éoliennes apparaissent avec des hauteurs différentes en dépassant des lignes végétales actuelles.



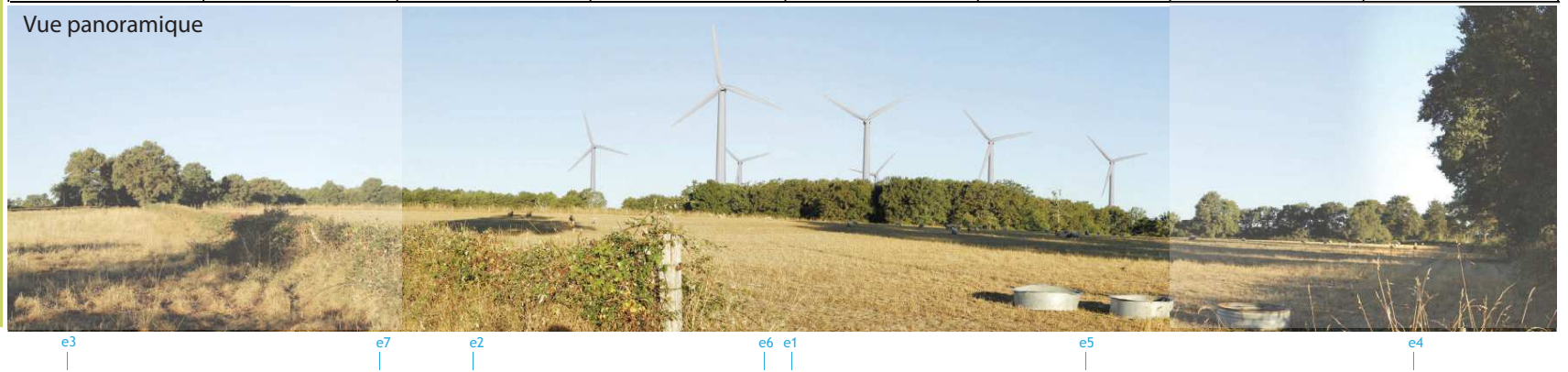
Afin de visualiser ce photomontage dans des conditions proches de la réalité, les planches doivent être imprimées au format A3 et être regardées à environ 35 cm.

Compl 4 - Depuis Chez Périguet

Coordonnées (France Lambert 93)	N 539631 ; E 6577162
Altitude (IGN 69)	200 m
Date et heure (jj/mm/aaaa - hh:mm)	07/09/2016 - 08h25
Distance à l'éolienne la plus proche (m)	E7 : 644 m
Distance à l'éolienne la plus éloignée (m)	E1 : 1 444 km
Nombre d'éoliennes visibles	7/7



Depuis le lieu-dit Chez Périguet, le parc éolien est visible dans son ensemble. Les éoliennes s'imposent à l'observateur et dominent les structures paysagères actuelles. L'organisation du parc en deux lignes se lit depuis ce point de vue.



Afin de visualiser ce photomontage dans des conditions proches de la réalité, les planches doivent être imprimées au format A3 et être regardées à environ 35 cm

Compl 5 - Depuis La Barre du Defend

Coordonnées (France Lambert 93)	N 539446 ; E 6577828
Altitude (IGN 69)	181,1 m
Date et heure (jj/mm/aaaa - hh:mm)	07/09/2016 - 09h00
Distance à l'éolienne la plus proche (m)	E4 : 634 m
Distance à l'éolienne la plus éloignée (m)	E3 : 1 152 km
Nombre d'éoliennes visibles	6/7

Depuis la Barre du Defend le projet est visible quasiment dans son ensemble. Le parc éolien apparaît sous la forme de deux lignes aux éoliennes espacées et aérées. Les parties inférieures sont masquées par le contexte bocager. Les éoliennes possèdent une forte prégnance visuelle.



Scalim00 - © IGN Paris - reproduction interdite - 04/05, avril 2015

e3 e6

e2

e5

e1

e4



Afin de visualiser ce photomontage dans des conditions proches de la réalité, les planches doivent être imprimées au format A3 et être regardées à environ 35 cm

Compl 6 - Depuis La Fromenterie

Coordonnées (France Lambert 93)	N 539317 ; E 6578653
Altitude (IGN 69)	197 m
Date et heure (jj/mm/aaaa - hh:mm)	07/09/2016 - 10h29
Distance à l'éolienne la plus proche (m)	E4 : 893 m
Distance à l'éolienne la plus éloignée (m)	E3 : 1 675 m
Nombre d'éoliennes visibles	5/7

Au lieu-dit de la Fromenterie, le projet éolien est visible. Les éoliennes sont en parties masquées par les arbres du premier plan. L'éolienne la plus proche de la ferme de La Fromenterie est assez éloignée pour ne pas générer un fort effet de surplomb.



Vue panoramique



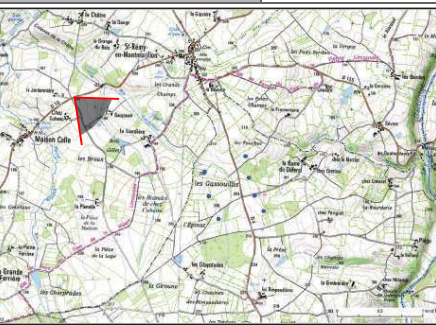
e7 e6 e5 e3 e4 e2 e1

Vue à 60°



Compl 7 - Depuis la RD10 au lieu-dit La Jordonnaire

Coordonnées (France Lambert 93)	N 536798 ; E 6578618
Altitude (IGN 69)	186,2 m
Date et heure (jj/mm/aaaa - hh:mm)	07/09/2016 - 12h52
Distance à l'éolienne la plus proche (m)	E1 : 1 746 m
Distance à l'éolienne la plus éloignée (m)	E7 : 2 568 m
Nombre d'éoliennes visibles	7/7



Depuis la RN10, au lieu-dit La Jordonnaire, le paysage s'ouvre en direction du projet éolien. Le champ visuel porte sur des distances suffisantes pour voir l'ensemble du parc. La trame paysagère masque un à deux tiers des éoliennes. L'ondulation du relief engendre des différences de hauteur des éoliennes. Depuis la RN10, au niveau du nord-ouest du projet, les éoliennes apparaissent groupées.



Vue à 60°



Afin de visualiser ce photomontage dans des conditions proches de la réalité, les planches doivent être imprimées au format A3 et être regardées à environ 35 cm

Compl 9 - Depuis la RD10

Coordonnées (France Lambert 93)	N 538619 ; E 6579533
Altitude (IGN 69)	200 m
Date et heure (jj/mm/aaaa - hh:mm)	07/09/2016 - 10h47
Distance à l'éolienne la plus proche (m)	E4 : 1 545 m
Distance à l'éolienne la plus éloignée (m)	E3 : 2 140 m
Nombre d'éoliennes visibles	7/7

Au nord du projet, depuis la RD10, le parc éolien est visible dans son ensemble. Compte tenu du contexte bocager, les deux tiers des éoliennes sont masqués. Leur prégnance visuelle est atténuée malgré la proximité du point de vue.



Vue à 60°



Afin de visualiser ce photomontage dans des conditions proches de la réalité, les planches doivent être imprimées au format A3 et être regardées à environ 45 cm.

4.2.7 Impacts cumulés

L'approche théorique sur la visibilité cumulée s'est faite en deux étapes : d'une part la prise en compte du parc de Terre Froide dont cinq éoliennes sont déjà construites et cinq autres sont en cours de construction et d'autre part le parc éolien de Basses Marches autorisés mais dont le permis fait l'objet d'un recours.

4.2.7.1 Analyse avec le parc éolien de Terre Froide

La carte suivante montre le résultat de l'étude de visibilité théorique rajoutée du projet de Bussière-Poitevine sur le parc de Terre Froide.

Il ressort de cette analyse que :

- ✓ Les éoliennes du projet de Terre Froide sont visibles sur environ 54% de l'aire d'étude éloignée ;
- ✓ Le parc de Terre Froide est visible de manière groupée. Sur 39 % de l'aire d'étude éloignée, les 10 éoliennes seront visibles simultanément ;
- ✓ Le projet éolien de Bussière-Poitevine rajoute environ 17 % de visibilité. Les secteurs rajoutés sont les suivants :
 - Le tracé de la vallée de la Gartempe de Montmorillon à Bellac ;
 - Les abords nord de l'aire d'étude éloignée autour de Montmorillon ;
 - La partie sud-est vers Le Dorat et suivant la RD942.

4.2.7.2 Analyse avec le projet éolien de Basse Marche

La carte ci-après montre le résultat de l'étude de visibilité théorique rajoutée du projet de Bussière-Poitevine sur le projet de Basse Marche.

Il ressort de cette analyse que :

- ✓ Les éoliennes du parc de Basse Marche sont visibles sur environ 68 % du territoire de l'aire d'étude éloignée ;
- ✓ Le projet éolien de Bussière Poitevine rajoute environ 9 % de visibilité sur des éoliennes ;
- ✓ Les visibilités rajoutées concernent les secteurs suivants :
 - D'une manière générale, le projet de Bussière-Poitevine étend les visibilités déjà bien présentes du parc de Basse Marche. En effet, l'étendue de ce dernier couvre quasi totalement la partie est du territoire. Le projet de Bussière-Poitevine vient compléter et affiner les perceptions sur les éoliennes dans la partie ouest de l'aire d'étude éloignée ;
 - Le rebord de la vallée de la Vienne est concerné par des visibilités rajoutées du projet de Bussière-Poitevine, il en est de même pour les abords d'Adriers, la vallée de la Gartempe et autour de Montmorillon.

Les cartes d'influence visuelle montrent que les projets éoliens de Basse Marche et de Terre Froide influencent nettement le paysage de la zone d'étude. Le projet de Bussière Poitevine complète les espaces concernés par des visibilités dans la partie centrale et nord de l'aire d'étude éloignée.

Dans le cadre de la visibilité rajoutée sur les parcs éoliens construits, le projet rajoute environ 17% de visibilité, contre 9% de visibilité rajoutée par rapport au projet de Basse Marche.

L'énergie éolienne constitue peu à peu un élément structurant du paysage local. L'éolienne est en cours de devenir un élément courant du territoire.

4.2.7.3 Analyse avec le projet éolien des Landes, sur les communes de Saint-Martial-sur-Isop et Saint-Bonnet-de-Bellac

Le projet éolien des Landes a été autorisé le 1^{er} juin 2016. Le projet retenu est un parc de six éoliennes d'une hauteur de 200 m en bout de pale. Il s'inscrit à environ 12 km au sud-ouest du projet de Bussière-Poitevine.

D'après l'étude de visibilité du projet de Bussière-Poitevine, le secteur dans lequel s'inscrit le projet des Landes est considéré comme impact faible. Il sera donc difficile de voir les éoliennes de Bussière-Poitevine

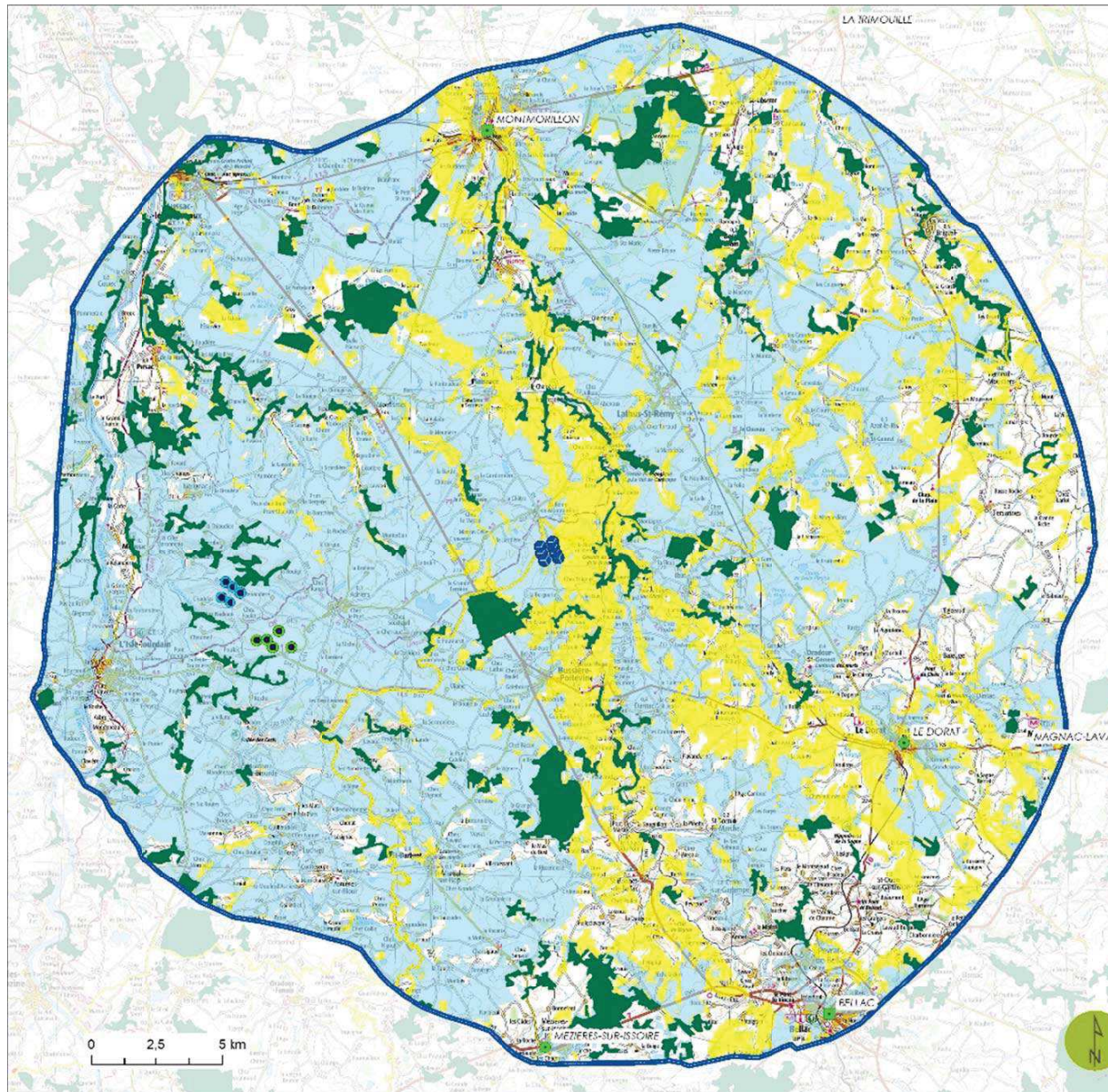
depuis ce projet éolien. Les éoliennes seront perçues comme des objets de petites tailles et le contexte bocager masque les vues sur de longues distances depuis ce secteur.

Le projet des Landes couvre 43% du territoire de l'aire d'étude éloignée d'après l'analyse de visibilité théorique. Les éoliennes sont perçues essentiellement dans la partie sud. Les visibilités s'atténuent en direction du nord.

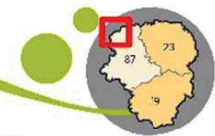
Le projet éolien de Bussière-Poitevine vient rajouter 28% de visibilité sur des éoliennes sur ce territoire (carte en page suivante). Les visibilités rajoutées concernent les secteurs suivants :

- ✓ La partie centrale de l'aire d'étude éloignée : le projet éolien de Bussière est perceptible de manière rapprochée. Lorsque des perceptions sont possibles vers le parc des Landes, celles-ci sont plus éloignées ;
- ✓ La partie nord de l'aire d'étude éloignée autour de Montmorillon, Lathus-Saint-Rémy ou encore Lussac-les-Châteaux.

Vis-à-vis du parc des Landes, le projet de Bussière-Poitevine va étendre les territoires investis par l'énergie éolienne au nord sur une vingtaine de kilomètres. Compte tenu de l'éloignement des deux parcs, les intervisibilités sont difficiles à avoir. Les deux parcs n'interfèrent pas dans le même champ de vision.



Bussière-Poitevine (87)



Zones d'impact visuel : visibilité rajoutée

- Éoliennes du projet
- Éoliennes existantes
- Éoliennes en construction
- Surfaces boisées

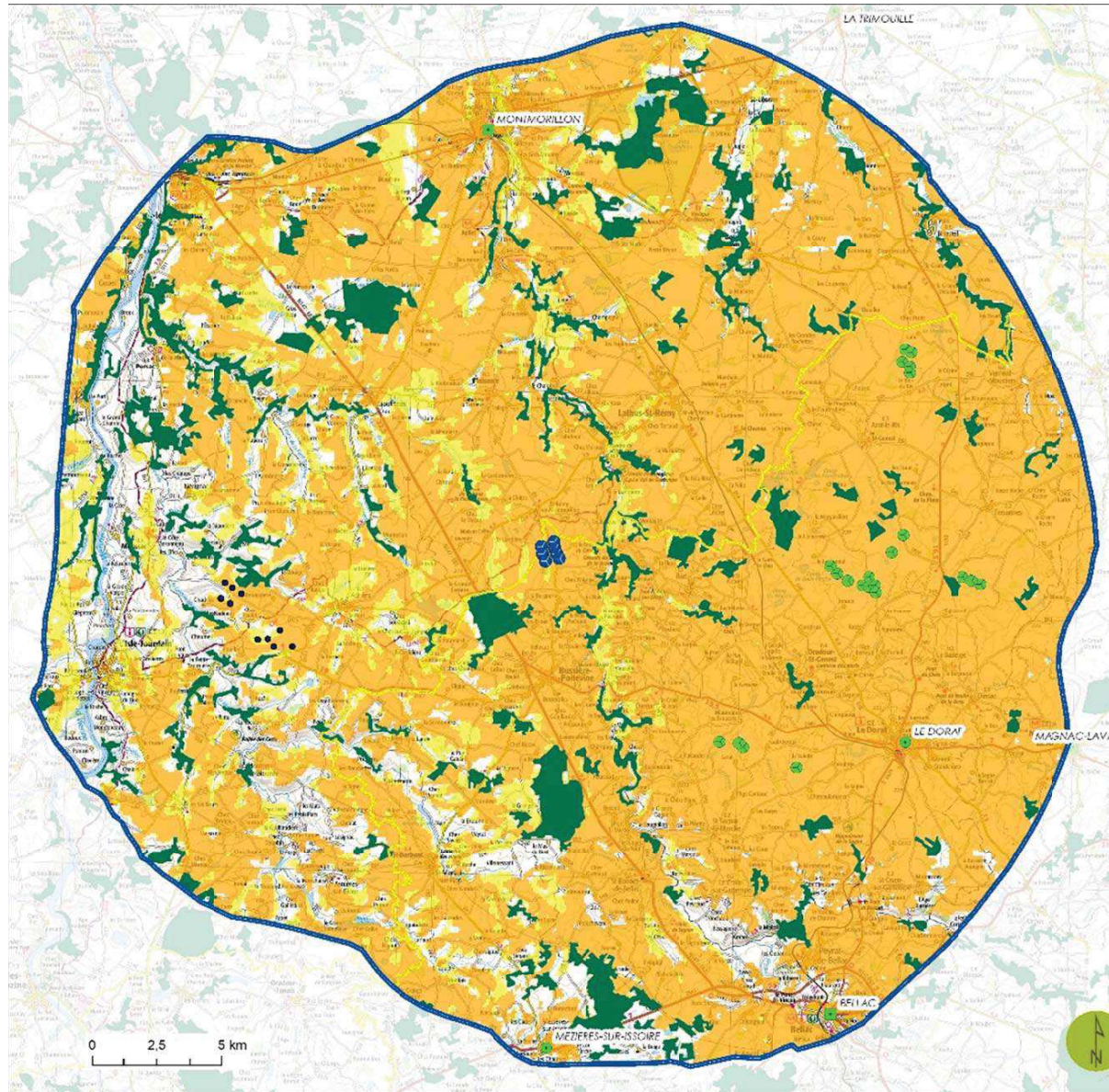
Visibilité rajoutée

- Visibilité des éoliennes existantes ou en construction
- Visibilité rajoutée par les éoliennes du projet de Bussière-Poitevine

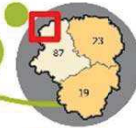
- Aire d'étude paysagère
- Chef-lieu de canon
- Limite régionale
- Préfecture
- Sous-Préfecture

Fond : Scan100® - ©IGN Paris. Reproduction interdite.
Réalisation : ABIES, Avril 2015

Carte 20 : Visibilité rajoutée du projet de Bussière-Poitevine sur le parc éolien construit



Bussière-Poitevine (87)



Région Limousin

Zones d'impact visuel : visibilité rajoutée

- Eolennes du projet
- Eolennes en projet
- Surfaces boisées

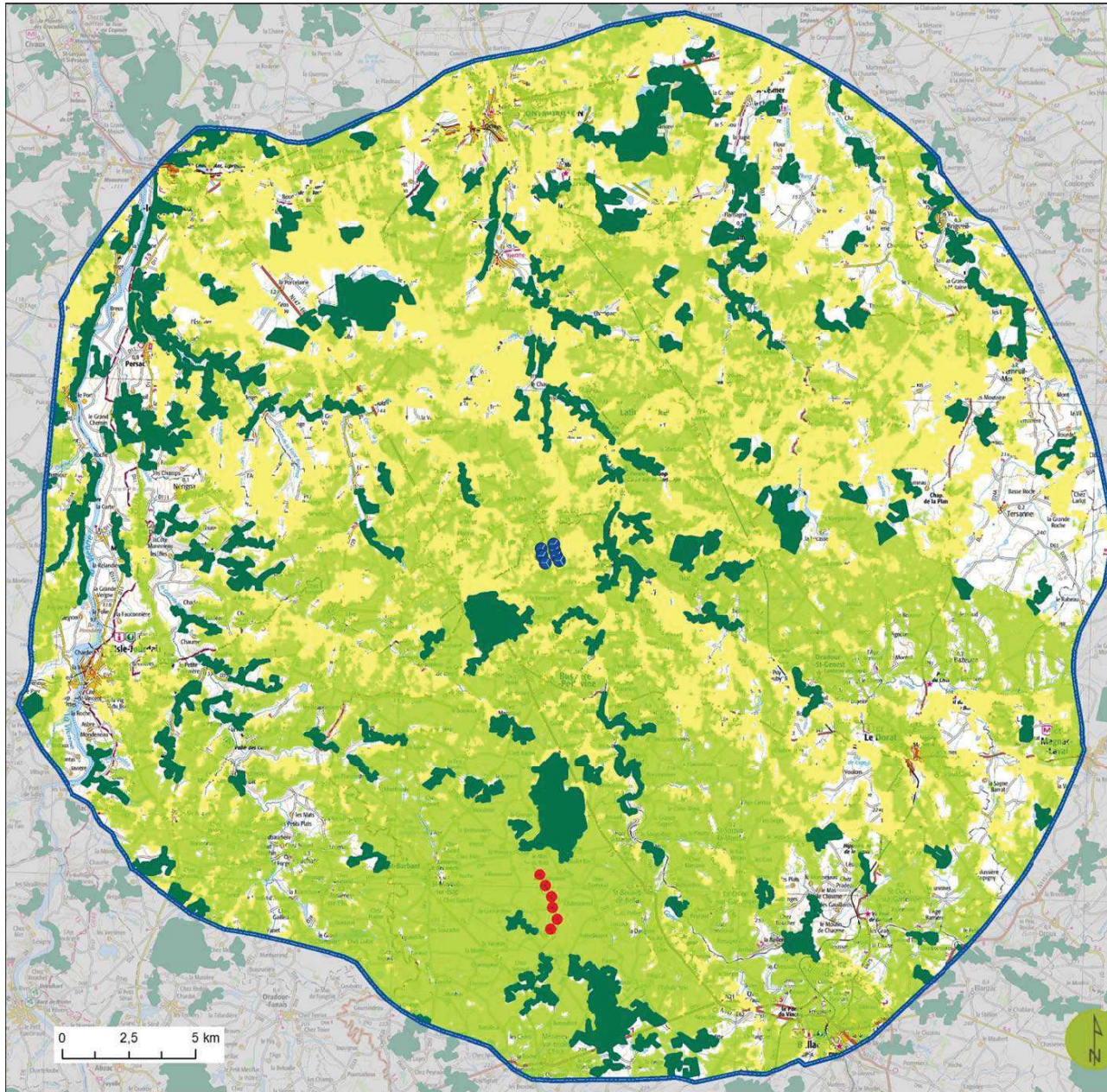
Visibilité rajoutée

- Visibilité des éolennes en projet
- Visibilité rajoutée par les éolennes du projet de Bussière Poitevine

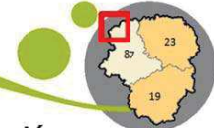
- Aire d'étude paysagère
- Chef-lieu de canton
- Limite régionale
- Prefecture
- Sous-Prefecture

Fond : Scan100[®] - ©IGN Paris. Reproduction interdite.
Réalisation : ABIES, Avril 2015

Carte 21 : Visibilité rajoutée du projet de Bussière-Poitevine sur le parc de Basse Marche



Bussière-Poitevine (87)



**Zone d'impact
visuel : visibilité rajoutée**

Région Limousin

- Eoliennes du projet
- Eoliennes du parc des Landes
- Surfaces boisées

Visibilité rajoutée

- Visibilité des éoliennes du parc des Landes
- Visibilité rajoutée par les éoliennes du projet de Bussière-Poitevine

- Aire d'étude éloignée
- Limite régionale
- Chef-lieu de canton
- ▲ Préfecture
- Sous-Préfecture

Fond : Scan100 © - ©IGN Paris
Reproduction interdite.
Réalisation : ABIES, Septembre 2016

Carte 22 : Visibilité rajoutée du projet de Bussière-Poitevine sur le parc des Landes

4.2.7.4 Simulations visuelles des effets cumulés

Les simulations visuelles suivantes permettent d'illustrer les inter-visibilités possibles entre le projet de Bussière-Poitevine, le parc en construction de Terre Froide et le projet de Basse Marche.

Il en ressort les observations suivantes :

- ✓ Les inter-visibilités sont difficiles à avoir en raison de la distance entre chaque parc identifié dans l'aire d'étude éloignée et sur la difficulté d'avoir un champ de vision dégagé sur de grands angles ;
- ✓ A proximité du projet de Bussière-Poitevine, les inter-visibilités sont principalement avec le parc éolien de Terre Froide. Les vues sont modérées à faibles en fonction de la localisation de l'observateur ;
- ✓ Depuis des points de vues éloignés, comme Le Dorat, c'est avec le projet éolien de Basse Marche que le projet a des inter-visibilités.

IMPACTS CUMULES

L'analyse des impacts cumulés a pris en compte les parcs éoliens suivants :

- Parc éolien Terre Froides
- Parc éolien Basses Marches

Le nombre d'éoliennes visibles et les distances aux éoliennes ont été calculés avec le projet de Bussière-Poitevine.



LISTE DES PHOTOMONTAGES

- A - Depuis la RD5
- B - Depuis Theix
- C - Depuis Le Dorat, les remparts
- D - Depuis la RD729, à l'entrée du parc éolien Terre Froide
- E - Depuis le parc éolien Terre Froide

A - Depuis la RD5, vue sud-est

Coordonnées (France Lambert 93)	N 6581921 ; E 536610
Altitude (IGN 69)	198 m
Date et heure (jj/mm/aaaa - hh:mm)	08/04/2015 - 17h35
Distance à l'éolienne la plus proche (m)	E4 : 4 510 m
Distance à l'éolienne la plus éloignée (m)	E7 : 5 214 m
Nombre d'éoliennes visibles	7/7

Depuis la RD5, le paysage est très ouvert. Les haies sont basses et la topographie très plane. Les visibilités sur le projet de Bussière-Poitevine sont fortes. Lorsqu'on regarde en direction du sud-est, vers le projet de Bussière-Poitevine, le seul autre projet éolien situé dans cette direction (projet de Basses Marches) est trop éloigné pour être aperçu. Situées en arrière du cordon boisé d'arrière-plan, les éoliennes de Basses Marches ne sont pas visibles.



Vue panoramique



e4 e5 e7 e6 e1 e3 e2

Vue à 60°



Afin de visualiser ce photomontage dans des conditions proches de la réalité, les planches doivent être imprimées au format A3 et être regardées à environ 35 cm

A' - Depuis la RD5, vue sud-sud-est

Coordonnées (France Lambert 93)	N 6581921 ; E 536610
Altitude (IGN 69)	198 m
Date et heure (jj/mm/aaaa - hh:mm)	08/04/2015 - 17h35
Distance à l'éolienne la plus proche (m)	E4 : 4 510 m
Distance à l'éolienne la plus éloignée (m)	E7 : 5 214 m
Nombre d'éoliennes visibles	7/7

Depuis le même point de vue que précédemment, en direction du sud-sud-est, seul le projet éolien de Bussière-Poitevine est visible dans le paysage.



e4 e5 e7 e6 e1 e3 e2

Vue à 60°



Afin de visualiser ce photomontage dans des conditions proches de la réalité, les planches doivent être imprimées au format A3 et être regardées à environ 35 cm

A'' - Depuis la RD5, vue sud-ouest

Coordonnées (France Lambert 93)	N 6581921 ; E 536610
Altitude (IGN 69)	198 m
Date et heure (jj/mm/aaaa - hh:mm)	08/04/2015 - 17h35
Distance à l'éolienne la plus proche (m)	E4 : 4 510 m
Distance à l'éolienne la plus éloignée (m)	E7 : 5 214 m
Nombre d'éoliennes visibles	7/7

Cette simulation s'inscrit dans la continuité des deux précédentes, mais elle présente la vue en direction du sud-ouest. Dans cette direction, on observe une inter-visibilité entre le projet éolien de Bussière-Poitevine et le parc en cours de construction de Terre Froide. Ce dernier se décompose en deux groupes dont un est déjà en activité. Les deux parcs sont situés à des distances très diffé-

rentes : les éoliennes ne sont pas vues de la même taille. Celles de Bussière-Poitevine, plus proches, attirent le regard, tandis que celles de Terre Froide sont plus éloignées et créent un lointain effet de résonance avec les premières.



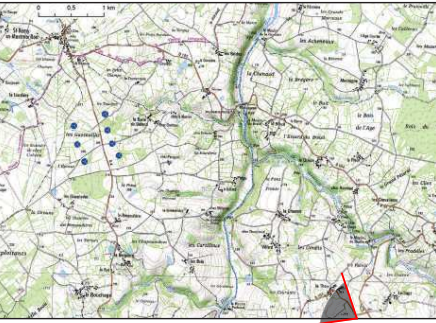
Vue à 60°



Afin de visualiser ce photomontage dans des conditions proches de la réalité, les planches doivent être imprimées au format A3 et être regardées à environ 35 cm

B - Depuis Theix, commune de Darnac

Coordonnées (France Lambert 93)	N 6575052 ; E 542498
Altitude (IGN 69)	200 m
Date et heure (jj/mm/aaaa - hh:mm)	08/04/2015 - 11h50
Distance à l'éolienne la plus proche (m)	E7 : 4 152 m
Distance à l'éolienne la plus éloignée (m)	E1 : 4 981 m
Nombre d'éoliennes visibles	2/7



Depuis le rebord opposé de la vallée de la Gartempe, des ouvertures visuelles sont possibles en direction du projet. Depuis le lieu-dit Theix, on aperçoit les éoliennes du projet de Bussière-Poitevine on peut y apercevoir le parc éolien de Terre Froide, de manière partielle liée au grand éloignement. Quelques pales et rotors dépassent la ligne d'horizon formée par le rebord de la vallée. L'inter-visibilité entre les arbres. On a un point de vue dégagé sur le reste de la vallée. Au sein de cette ouverture, visibilité entre les deux parcs est très faible .



Afin de visualiser ce photomontage dans des conditions proches de la réalité, les planches doivent être imprimées au format A3 et être regardées à environ 35 cm

C - Depuis Le Dorat, au niveau des remparts

Coordonnées (France Lambert 93)	N 6570150 ; E 551926
Altitude (IGN 69)	225 m
Date et heure (jj/mm/aaaa - hh:mm)	08/04/2015 - 14h15
Distance à l'éolienne la plus proche (m)	E7 : 14,7 km
Distance à l'éolienne la plus éloignée (m)	E1 : 15,5 km
Nombre d'éoliennes visibles	7/7

Le Dorat est une ville implantée en hauteur. Elle possède un large panoramique sur les paysages environnants. Le projet éolien de Bussière-Poitevine est perceptible, mais également celui de Basses Marches. Quatre éoliennes de ce projet sont visibles simultanément avec celles de Bussière. Plus

proches, les éoliennes de Basses Marches ont davantage visibles. Les inter-visibilités sont modérées : les deux parcs soulignent la ligne d'horizon et créent des points d'appels visuels au loin.



e3 e2 e7 e1 e6 e5 e4

Vue à 60°

Parc éolien des Basses Marches



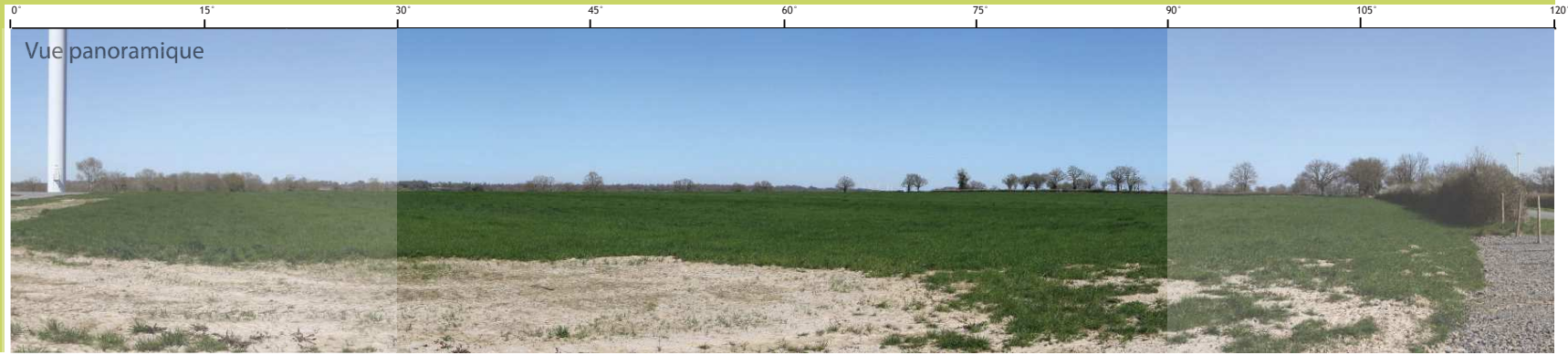
Afin de visualiser ce photomontage dans des conditions proches de la réalité, les planches doivent être imprimées au format A3 et être regardées à environ 35 cm

E - Depuis le parc éolien de Terre Froide

Coordonnées (France Lambert 93)	N 6575838 ; E 526816
Altitude (IGN 69)	205 m
Date et heure (jj/mm/aaaa - hh:mm)	08/04/2015 - 16h30
Distance à l'éolienne la plus proche (m)	E1 : 11,6 km
Distance à l'éolienne la plus éloignée (m)	E7 : 12,2 km
Nombre d'éoliennes visibles	6/7

Depuis les éoliennes déjà construites du parc éolien de Terre Froide, le paysage est ouvert et permet de longues perspectives visuelles. Le maillage bocager est très lâche. Cette caractéristique permet d'atteindre visuellement le rebord de la vallée de la Gartempe. Il est alors possible de voir

les éoliennes de Bussière-Poitevine en arrière-plan. La prégnance visuelle est faible et les inter-visibilités restent faibles compte tenu de l'éloignement entre les deux parcs.



e4 e1 e5 e2 e6 e7 e3

Vue à 60°



Afin de visualiser ce photomontage dans des conditions proches de la réalité, les planches doivent être imprimées au format A3 et être regardées à environ 35 cm.

4.3 Conclusion sur les impacts visuels

Le projet du parc éolien de Bussière-Poitevine est visible sur environ 62% du territoire éloigné. L'outil CAVE a notamment permis d'identifier les zones les plus impactées par le projet. Il s'agit notamment d'un rayon d'environ 1 km autour des éoliennes qui inclut des lieux dits La Liardière, La Berguerie, Chez Milange, la Barre du Défend. La prégnance visuelle est forte, bien qu'à cette échelle, l'observateur n'ait pas forcément le recul nécessaire pour voir l'ensemble des éoliennes, elles occupent une large place dans le champ visuel.

De l'analyse cartographique, il en ressort qu'entre 3 et 6 km, les impacts visuels sont marqués. Les simulations visuelles présentées ont permis d'illustrer et de préciser ces impacts théoriques. L'intensité des impacts visuels varie de très fort à fort, même si certains secteurs n'ont pas de visibilité. A proximité du projet, les éléments bocagers jouent un rôle de couverture et de découverte des éoliennes. Ils peuvent constituer des masques visuels totaux (dans le cadre d'une haie arborée) ou partiels (dans le cadre d'une haie basse).

Au-delà, entre 6 et 10 km, l'angle vertical est fort et les perceptions sont nombreuses. Ainsi, les impacts visuels restent modérés à forts. A cette échelle, les éléments de premier et de second plan peuvent limiter le champ visuel. Les parties inférieures des éoliennes sont d'une manière générale peu visible. Les visibilités vont alors porter sur les parties supérieures.

A partir de 10 km, les impacts visuels se réduisent nettement. En effet, à cette échelle, l'ondulation du relief surmontée par la végétation constitue des masques visuels réguliers. Les visibilités sont rares. La distance réduit la taille des éoliennes et lorsqu'elles sont visibles se fondent dans le décor paysager en arrière-plan.

Le projet éolien de Bussière-Poitevine est en situation d'inter-visibilité avec :

- ✓ La tour de la Côte au Chapt, à 3,5 km au sud-est de l'éolienne E7, a une inter-visibilité modérée avec le projet ;
- ✓ Le site inscrit de la vallée de la Gartempe, à 2 km au nord-est de l'éolienne E5, a une inter-visibilité forte avec le projet ;
- ✓ La ville de Le Dorat, à 15 km au sud-est de l'éolienne E7, renfermant plusieurs monuments historiques possédant une AVAP, a une inter-visibilité modérée avec le projet.

Le projet est également en situation d'inter-visibilité avec des territoires emblématiques identifiés dans les SRE Poitou-Charentes et Limousin suivants :

- ✓ Le site emblématique de Montmorillon, à 2 km au nord-est de l'éolienne E4 au plus près, s'étend sur près de 20 ha. Les visibilités se concentrent aux abords les plus proches et sont d'intensité modérée à faible. A noter que les impacts sont inexistantes depuis la ville même de Montmorillon ;
- ✓ Depuis le site emblématique de la vallée de la Gartempe, à 2 km au nord-est de l'éolienne E5 au plus près, les visibilités sont possibles depuis plusieurs lieux dits et sont de nature forte.

Le projet éolien de Bussière-Poitevine est en inter-visibilité avec le parc éolien en cours de construction de Terre Froide et avec le projet éolien de Basse Marche. Les inter-visibilités sont d'une manière générale difficile à avoir étant donné la distance de chaque par cet/ou projet. Lorsqu'elles sont possibles, elles sont de nature faible avec le projet éolien de Basse Marche et modérée à faible avec le parc de Terre Froide.

5 Mesures



5.1	Préservation du patrimoine et du paysage	170
5.1.1	Le raccordement	170
5.1.2	Les accès	170
5.1.3	Les plateformes	171
5.1.4	Le poste de livraison.....	172
5.1.5	Proposition d'aménagement des accès au projet éolien de Bussière-Poitevine	173

5.1 Préservation du patrimoine et du paysage

L'esprit de l'étude d'impact étant d'intégrer les impacts au fur-et-à-mesure de la définition du projet, la partie Mesures ne traitera pas du choix des variantes d'implantation.

On rappellera simplement que pour le parc éolien de Bussière-Poitevine :

- ✓ Les 7 éoliennes du parc sont identiques ;
- ✓ Un espacement des éoliennes le plus régulier possible a été appliqué ;
- ✓ Les deux lignes du projet s'inscrivent en parallèle de la RD5, axe anthropique structurant.

On précisera ci-après les mesures prises « au pied des éoliennes », c'est-à-dire en ce qui concerne le raccordement électrique, les pistes d'accès, le poste de livraison, les plateformes et les éventuelles modalités de stationnement ou de fréquentation du site.

5.1.1 Le raccordement

Le raccordement électrique (entre éoliennes, le raccordement au poste de livraison, puis du poste de livraison vers l'extérieur) se fait en souterrain, les câbles ne sont donc pas visibles.

Les transformateurs étant installés dans les mâts des éoliennes, ceux-ci ne génèrent aucun impact visuel supplémentaire.

5.1.2 Les accès

L'importance des chemins d'accès à créer a été réduite au maximum technique en fonction des accords fonciers et des enjeux environnementaux identifiés : les seuls chemins nouveaux concernent un linéaire d'environ 1 km et assurent l'accès terminal à chacune des sept éoliennes. L'utilisation des chemins existants a été privilégiée de façon à limiter au maximum les terrassements et les ouvertures de voies.

Les haies qui seront détruites pour l'implantation du projet seront replantées. Les modifications consistent le plus souvent en un élargissement des pistes et un renforcement de la chaussée pour permettre le passage des engins de chantier et de maintenance.

La partie suivante sur l'élargissement des chemins est également valable pour la modification des virages pour accéder au site (reprise de virage si l'angle de giration n'est pas suffisant).

5.1.2.1 Elargissement de chemins existants

Quand un chemin existe déjà, les conduites à tenir pour l'élargissement sont les suivantes :

- balisage du chemin, en lien éventuel avec les contraintes naturalistes (présence d'espèces protégées, etc.) ;
- élagage minimal des végétaux « gênants » pour permettre le passage des engins ;
- évacuation des déchets verts après broyage in situ ; ces déchets peuvent être utilisés sur site si besoin ou à proximité sur la commune (paillage, etc.). Aucun brûlis ne doit avoir lieu sur le site.

Si la topographie ne permet pas le passage des engins, une reprise des chemins est nécessaire. La conduite à tenir pour éliminer les végétaux avant l'intervention sur le talus est la même que précédemment. Les souches non gênantes devront être laissées sur le talus pour faciliter la reprise et la tenue du talus dans la durée. De même, les végétaux à la crête du talus seront conservés pour le maintien de celui-ci. Terres végétale et non végétale seront séparées. La terre végétale réutilisable sera conservée sur site. La terre non végétale sera utilisée ailleurs sur site (mais pas en surface) ou sur la commune (entretien de routes, de chemins...).

5.1.2.2 Renforcement de la structure du chemin

Une fois que l'emprise du chemin a été créée, le chemin nouvellement créé (ou élargi) doit avoir une structure permettant d'éviter le ravinement. Pour cela, des rigoles transversales peuvent être installées en cas de forte

pente. Les busages doivent être évités au maximum, sauf en cas de nécessité absolue (passage d'un cours d'eau ou autre). Enfin, les bordures des chemins devront conserver une bande de terre végétale (qui se revégétalisera) pour d'une part éviter le ravinement et d'autre part pour ne pas créer un trop gros contraste entre un chemin nouvellement créé et les abords agricoles et végétalisés.

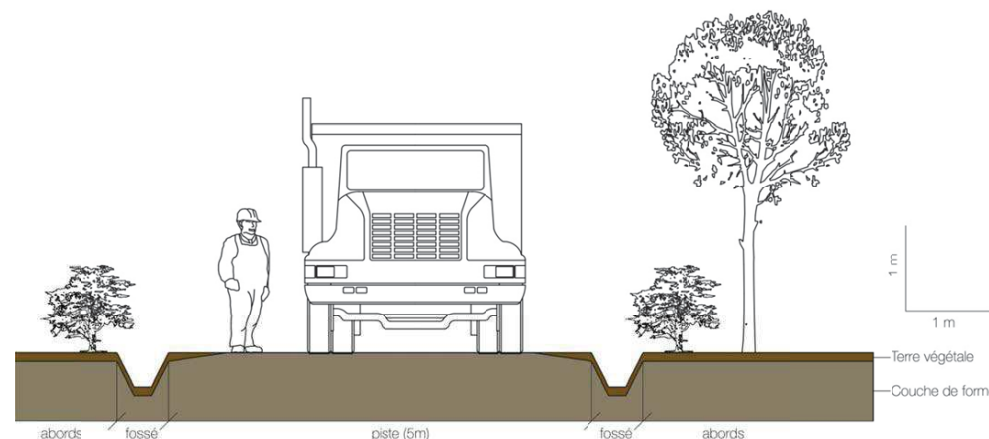
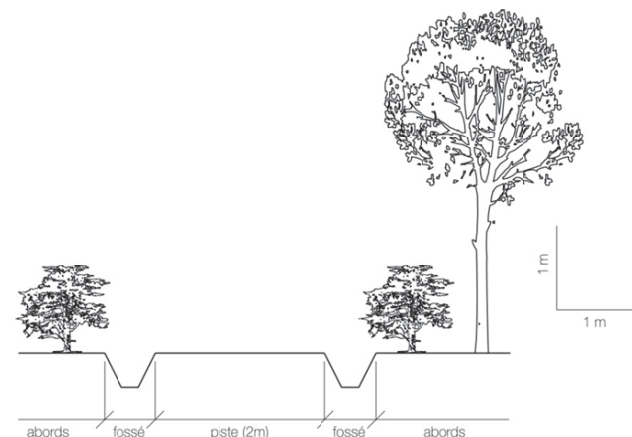


Illustration 2 : Principes d'élargissement des pistes

5.1.3 Les plateformes

La première mesure à prendre concernant les plateformes est de choisir leur localisation pour minimiser les travaux de terrassement.

Le but est d'artificialiser les sols au minimum tout en permettant un accès aisé pour l'entretien.

Les principes généraux sont les mêmes que pour l'élargissement des chemins (balisage, élagage, évacuation des déchets, séparation de la terre végétale, etc.).

Une fois la fondation coulée, il faudra atténuer le talus éventuel résultant du creusement de la plateforme. Pour cela, il conviendra de réutiliser la terre issue des déblais surfacée avec de la terre végétale issue des mêmes remblais. Le reste de la plateforme sera également surfacée avec un mélange terre-pierre, qui permet une meilleure intégration aux abords (moins de contraste entre cette plateforme et les environs agricoles).

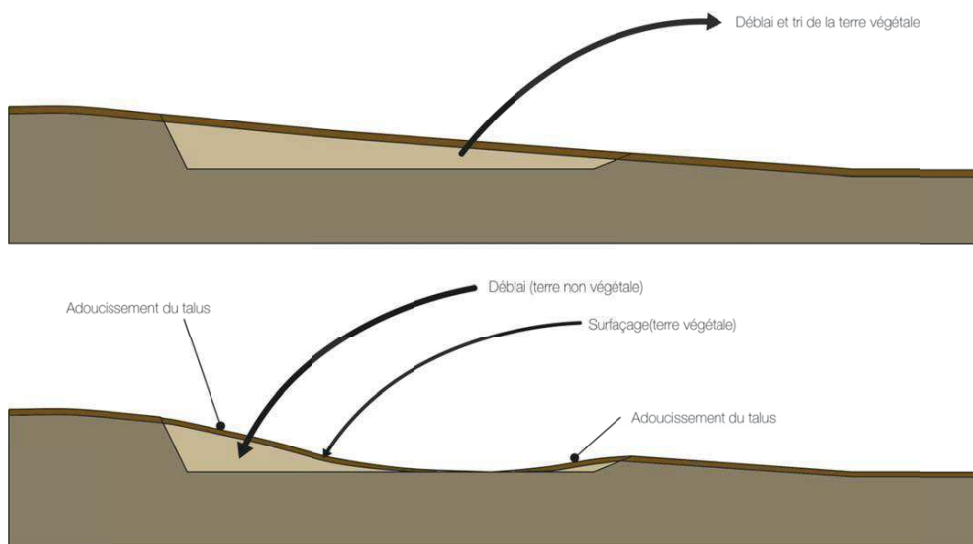


Illustration 3 : Principes de traitement des plateformes (creusement en haut, remblayage en bas)

5.1.4 Le poste de livraison

Les principes de terrassement pour la mise en place des postes électriques sont les mêmes que pour l'élargissement des chemins (balisage, élagage, évacuation des déchets, séparation de la terre végétale, etc.).

Le présent projet prévoit l'aménagement d'un poste de livraison au pied de l'éolienne E4.

Une attention particulière a été apportée à l'intégration de ce poste dans son environnement : les panneaux préfabriqués qui le composent seront habillés de bois de teinte claire, bois posé verticalement (ce type de traitement de l'aspect permet non pas d'intégrer le poste au paysage environnant mais signale le poste et le relie aux éoliennes tout en évitant le traitement très brut de ces postes en sortie d'usine). Les armatures métalliques seront à peindre de couleur vert foncé. Ce traitement permet de donner un aspect plus « naturel » au poste et d'éviter des points d'appels visuels avec des couleurs trop brutes. La photographie ci-dessous montre un exemple de réalisation souhaitée pour ce projet :



Figure 57 : Bardage bois et peinture vert foncé (source : ABIES)

Concernant l'implantation du poste de livraison, il convient d'éviter la suppression de haies existantes. Deux propositions paysagères sont présentées pour insérer cet élément au sein de la trame existante :

- ✓ Proposition 1 : Implanter le poste de livraison en arrière de la grande haie arborée, ce qui limiterait tout impact visuel depuis la RD5 ;
- ✓ Proposition 2 : Implanter le poste de livraison en avant de la grande haie arborée et compléter son insertion à l'aide d'une haie plantée suivant le modèle des existantes.

La zone n'ayant pas de vocation touristique ou de fréquentation particulière, aucun traitement spécifique des abords ne sera fait (excepté pour la proposition 2).

La carte ci-contre localise les deux propositions de mesures pour le poste de livraison.



Carte 23 : Proposition de mesures pour le poste de livraison

Bussière-Poitevine (87)



Projet éolien : aménagements annexes

- Eoliennes
- Poste de livraison
- Plateformes
- Pistes à créer

Proposition d'aménagement du poste de livraison

- Proposition 1 : Poste de livraison derrière haie arborée
- Proposition 2 : Poste de livraison devant haie arborée
- ✓ Proposition 2 : Haie à planter le long des façades visibles du poste de livraison depuis la RD5

- Chef-lieu de canton
- ▲ Préfecture
- Sous-Préfecture

■ Limite régionale

Fond : Ortho® - ©IGN Paris. Reproduction interdite. Réalisation : ABIES, Avril 2015

5.1.5 Proposition d'aménagement des accès au projet éolien de Bussière-Poitevine

Le projet éolien s'inscrit de part-et-d'autre de la RD4. Les différentes pistes d'accès sont connectées à cet axe routier reliant Bussière-Poitevine à Saint-Rémy en Montmorillon.

Des aménagements seront nécessaires pour le passage des convois et des engins de chantier, notamment l'aménagement de virages permettant la giration des engins.

Compte-tenu du contexte bocager et du réseau de haie bien marqué sur le site du projet, il conviendrait de reconstituer des bosquets sur ces zones de virages.

Après la période de chantier, ces zones seraient laissées à découvert, sans utilité particulière. Planter un bosquet en reprenant les espèces végétales du site limitera les impacts sur l'ambiance bocagère et les effets sur la trame existante.

Espèces à privilégier : essentiellement des feuillus type chênes, charmes, prunelier, cornouiller, aubépine, faux sureau...



Exemple de bosquet à proximité du site d'étude

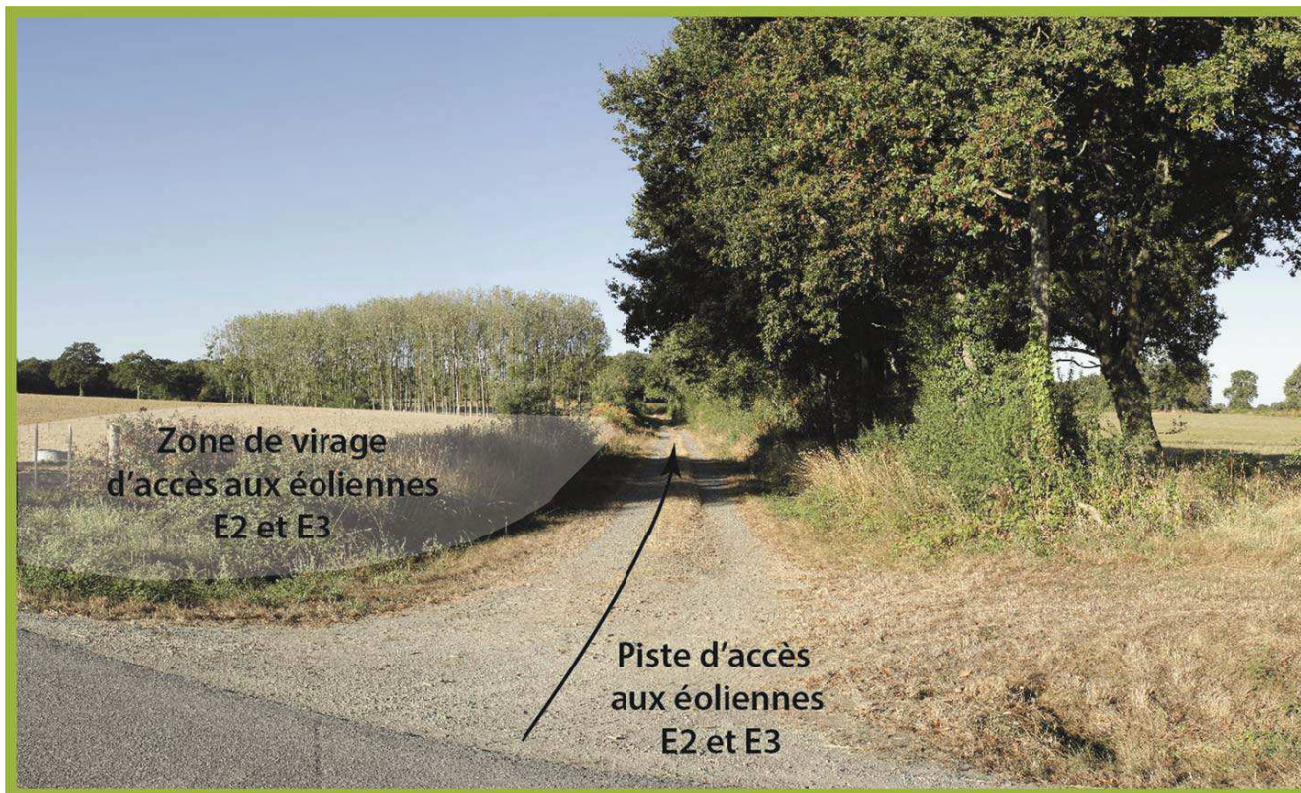


Figure 58 : Exemple de virage sur le projet éolien de Bussière-Poitevine

Le contexte végétal du territoire étudié est diversifié. On identifie les haies arborées, arbustives, mais également les bosquets et les arbres isolés.

Dans le cadre de certaines pistes dépourvues de haies, le champ visuel s'élargit et atteint les bases des éoliennes. Ils seraient judicieux d'agrémenter ces pistes par des alignements d'arbres. Ces alignements auront un rôle de renforcement de la ligne bocagère existante et permettront de rompre ponctuellement les vues très rapprochées sur les éoliennes. Les feuillus sont à privilégier, notamment des chênes, afin de respecter l'identité locale du site.

Cette mesure s'adapte particulièrement à l'accès des éoliennes E6 et E7.

Le plan ci-contre localise les propositions paysagères pour l'aménagement des pistes aux abords de la RD4.

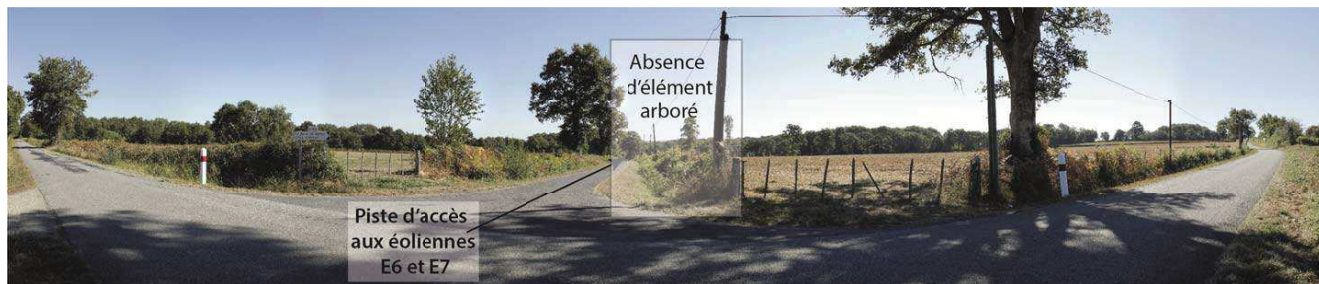
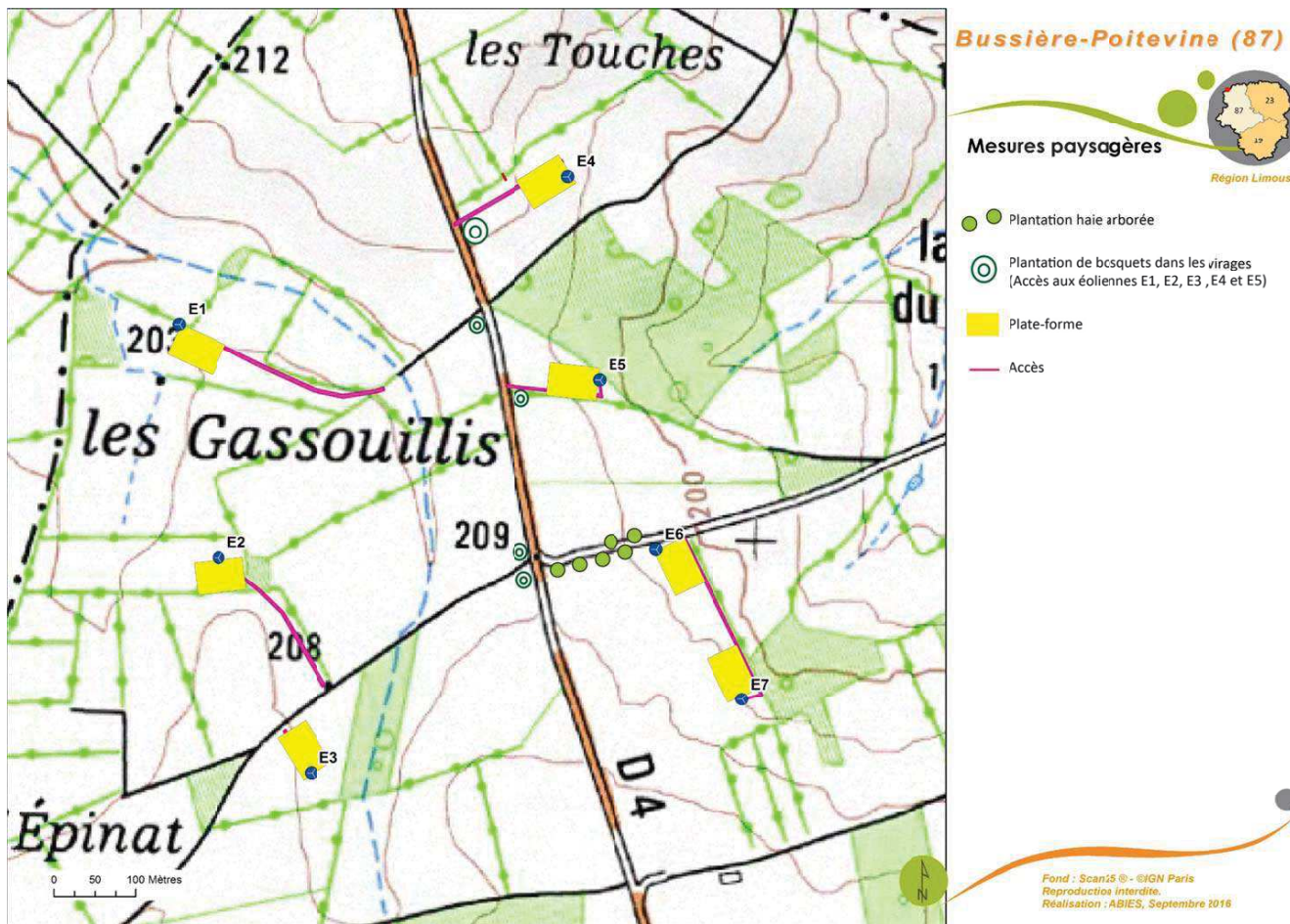


Figure 59 : Situation actuelle de la piste d'accès aux éoliennes E6 et E7



Carte 24 : Plan des propositions d'aménagements de mesures paysagères pour les accès

6 Conclusion générale



Le territoire étudié est caractéristique des paysages types de campagne-parc du Limousin. C'est un paysage rural très vert et aménagé par l'homme que l'on retrouve ici. Il s'agit d'un plateau monotone incliné vers le nord-ouest au relief faiblement accusé dans l'ensemble. Les vallées s'introduisent dans ce paysage en créant du relief et des changements d'ambiances. Le plateau est structuré par les mailles du bocage encore préservées sur ce territoire. Les prairies et les pâturages sont nombreux et typiques du paysage.

Les trois aires d'étude paysagère sont concernées par ce paysage bocager. Les éléments naturels du paysage ressortent dans le contexte et imposent une ambiance particulière, propre au territoire. Les haies arborées, arbustives et autres bosquets sont des éléments majeurs dans l'identité locale. La topographie, à l'échelle intermédiaire, est marquée par le tracé des vallées de l'Anglin, de la Franche Doire, de la Petite Blourde et de la Brême. Elles créent des éléments de relief significatifs dans le paysage local. Les structures paysagères locales conditionnent les relations visuelles. Les particularités de ce territoire font que le champ visuel se referme très vite. Au final, on retiendra les secteurs de rebords de vallées et les lieux de vie comme les principaux points sensibles. Au sein du paysage rapproché, on retrouve les éléments naturels décrits au niveau de l'aire d'étude intermédiaire, avec l'omniprésence de l'arbre sous la forme de haies basses et/ou hautes et de bosquets.

Les sensibilités patrimoniales et touristiques sont jugées peu denses. Seulement trois monuments historiques sont recensés à moins de 3 km de l'AIP. Le tourisme porte essentiellement sur le patrimoine naturel : vallée, sentiers de randonnées... et sur le patrimoine culturel : villes et patrimoine. Douze monuments sont considérés comme sensibles.

Le projet éolien de Bussière-Poitevine est organisé de la manière suivante :

- 7 éoliennes identiques ;
- Des espacements inter-éoliennes les plus réguliers possibles ;
- Deux lignes en parallèle de la RD5.

Le projet s'insère dans une zone compatible du Schéma Régional Eolien en dehors des zones de sensibilités.

L'analyse cartographique du projet éolien de Bussière-Poitevine a montré une visibilité potentielle sur les éoliennes d'environ 62% du territoire éloigné. L'outil CAVE a permis d'identifier les zones les plus impactées par le projet. Il s'agit notamment d'un rayon d'environ 1 km autour des éoliennes incluant les lieux dits La Liardière, La Berguerie, Chez Milange, la Barre du Défend. La prégnance visuelle est forte, bien qu'à cette échelle, l'observateur n'ait pas forcément le recul nécessaire pour voir l'ensemble des éoliennes, elles occupent une large place dans le champ visuel.

De l'analyse quantitative, il en ressort qu'entre 3 et 6 km les impacts visuels sont marqués. Les simulations visuelles présentées ont permis d'illustrer et de préciser ces impacts théoriques. L'intensité des impacts visuels varie de très fort à fort, même si certains secteurs n'ont pas de visibilité. A proximité du projet, les éléments bocagers jouent un rôle de couverture et de découverte des éoliennes. Ils peuvent constituer des masques visuels totaux (dans le cadre d'une haie arborée) ou partiels (dans le cadre d'une haie basse).

Au-delà, entre 6 et 10 km, l'angle vertical est fort et les perceptions sont nombreuses. Ainsi, les impacts visuels restent modérés à forts. A cette échelle, les éléments de premier et de second plan peuvent limiter le champ visuel. Les parties inférieures des éoliennes sont d'une manière générale peu visible. Les visibilité vont alors porter sur les parties supérieures.

A partir de 10 km, les impacts visuels se réduisent nettement. En effet, à cette échelle, l'ondulation du relief surmontée par la végétation constitue des masques visuels. Les visibilité sont rares. La distance réduit la taille des éoliennes et lorsqu'elles sont visibles se fondent dans le décor paysager en arrière-plan.

Le projet éolien de Bussière-Poitevine est en situation d'inter-visibilité avec :

- ✓ La tour de la Côte au Chapt, à 3,5 km au sud-est de l'éolienne E7, a une inter-visibilité modérée avec le projet ;
- ✓ Le site inscrit de la vallée de la Gartempe, à 2 km au nord-est de l'éolienne E5, a une inter-visibilité forte avec le projet
- ✓ La ville de Le Dorat, à 15 km au sud-est de l'éolienne E7, renfermant plusieurs monuments historiques et possèdent une AVAP, a une inter-visibilité modérée avec le projet.

Le projet est également en situation d'inter-visibilité avec les territoires emblématiques identifiés dans les SRE Poitou-Charentes et Limousin suivants :

- ✓ Le site emblématique de Montmorillon, à 2 km au nord-est de l'éolienne E4 au plus près, ce site s'étend sur près de 20 ha. Les visibilité se concentrent aux abords les plus proches et sont d'intensité modérée à faible. A noter que les impacts sont inexistant depuis la ville de Montmorillon ;
- ✓ Le site emblématique de la vallée de la Gartempe, à 2 km au nord-est de l'éolienne E5 au plus près, les visibilité sont possibles depuis plusieurs lieux dits et sont de nature forte.

Le projet éolien de Bussière-Poitevine est en inter-visibilité avec le parc éolien en cours de construction de Terre Froide et avec le projet de Basse Marche. Les inter-visibilité sont d'une manière générale difficile à avoir étant donné la distance de chaque par cet/ou projet. Lorsqu'elles sont possibles, elles sont de nature faible avec le projet éolien de Basse Marche et modérée à faible avec le parc de Terre Froide.

Pour faciliter l'insertion du projet, le poste de livraison sera bardé de bois et insérer dans la trame bocagère locale. Des préconisations ont été émises pour l'aménagement des accès et des plateformes.

Le tableau suivant récapitule l'analyse paysagère du projet :

Aires d'étude paysagère	Lieu	Sensibilité des ...	Impacts paysagers
Eloignée	Unités paysagères de la Basse Marche et des Terres Froides	- éléments bocagers et des rapports d'échelle entre les différents éléments du paysage.	Au-delà d'une dizaine de kilomètres, les impacts visuels du parc éolien sont peu significatifs. La trame bocagère alliée à l'ondulation du relief forment un masque visuel majeur dans le cadre de visibilité éloignée.
	Milieu physique et végétal	- rapports d'échelle avec les vallées et les points hauts concentrés dans le sud de l'aire d'étude éloignée ; - paysage bocager quant à l'intégration des éléments du projet et sur le maintien des trames végétales.	
	Contexte patrimonial	- douze monuments considérés comme sensibles vis-à-vis de l'AIP.	
	Contexte réglementaire : SRE Poitou-Charentes	- territoires emblématiques : Montmorillon, château de Chercorat, vallée de la Brame	
Intermédiaire	Structure paysagère bocagère	- villes, grands axes routiers et hameaux concernés : RN147, RD10, RD4, RD107, abords de Plaisance, Thiat, Adriers	A cette échelle, les impacts sont variables. Des impacts forts sont identifiés depuis le nord de l'aire d'étude intermédiaire, modérés depuis les parties sud, est et ouest. Les bourgs de Lathus-Saint-Rémy, Moulismes et Bussière-Poitevine n'ont pas de vues sur le projet.
	Structure paysagère des vallées	- depuis le rebord opposé de la vallée de la Gartempe : plusieurs hameaux concernés	Les visibilités sont possibles lorsque la trame végétale du rebord de la vallée permet une fenêtre en direction du projet.
Rapprochée	Paysage de bocage et vallée de la Gartempe	- les bourgs et hameaux sujets à des visibilités ; - l'intégration du projet dans les éléments bocagers ; - la lisibilité du paysage depuis le rebord opposé de la vallée.	Les éoliennes occupent une place importante dans le champ visuel et sont visibles à plusieurs reprises depuis les lieux dits du rebord opposé de la vallée de la Gartempe. A cette échelle, peu d'éléments s'intercalent entre l'observateur et le projet.

Tableau 6 : Synthèse générale de l'analyse paysagère

Faible
Modéré
Fort